



ALGERIE TELECOM EPE / SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DJELFA
NIF : 000 216 299 033 049

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : AT/ DOT17 / 05/2022

La Direction Opérationnelle des télécommunications Djelfa lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour l'aménagement de l'ACTEL HASSI BAHBAH

Les intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de : La Direction Opérationnelle des télécommunications Djelfa, Service Achats, 123 RUE Emir Abdelkader Djelfa , contre paiement de la somme de **trois mille dinars algériens (3000,00 DA)** non remboursable à verser au compte : BNA Agence de Djelfa N° : **001006540300000134 Clé 22.**

Le soumissionnaire doit justifier de la qualification et classification, de **4 et plus**, dont l'activité principale est le **bâtiment**.

Les offres doivent être composées de : 03 enveloppes comme suit

01-UN DOSSIER ADMINISTRATIF : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « Dossier Administratif ».

02-UNE OFFRE TECHNIQUE : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « Offre Technique ».

03-UNE OFFRE FINANCIERE : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « Offre Financière ».

Le dossier administratif et les 02 offres Technique et Financière, accompagnés de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent être insérés dans une enveloppe anonyme ne comportant que la mention suivante :

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DJELFA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°/AT/DOT 17/05/2022
«TRAVAUX D'AMENAGEMENT ACTEL HASSI BAHBAH»
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION
DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Djelfa, Service Achats,
123 RUE Emir Abdelkader Djelfa

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de 08H00 à 14H00.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14H00 en séance publique.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité des offres (180 jours).

Le Directeur